

# LE MÉGALITHISME DU PAYS DE GUER

## I - Inventaire des mégalithes

L'Association des Amis des Monuments civils et religieux de Guer et ses environs, dont l'un des buts est la protection des monuments locaux ayant un caractère historique ou archéologique, a prospecté au cours de ces dernières années les vestiges de la civilisation mégalithique sur une superficie de 600 km<sup>2</sup> environ, comprenant la partie à l'est de l'Oust du canton de Malestroit, la moitié nord du canton de La Gacilly, l'ensemble du canton de Guer avec une incursion en forêt de Paimpont.

Parmi la bibliographie compulsée pour cette recherche, citons notamment :

- De Bellevue, Camp de Coëtquidan et forêt de Paimpont.
- Cayot Delandre, Le Morbihan, son histoire et ses monuments.
- **Marsille**, De la lande de Lanvaux à la lande de Saint-Méen, B.S.P.M. 1909, pp. 73-85.
- Marsille, Notes d'archéologie, B.S.P.M. 1911, p. 194.
- Leclair, L'Histoire des anciennes paroisses (Carentoir et Guer).

Malheureusement tous ces auteurs ne donnaient qu'une localisation imprécise des monuments dont un certain nombre était, du reste, ignoré. La prospection des lignes de crêtes, des talwegs, des landes et surfaces boisées nous a amenés à des découvertes intéressantes de vestiges mégalithiques que la population locale méconnaissait comme tels.

Géologiquement, le terrain étudié se compose entièrement de roches sédimentaires de périodes allant de l'Ordovicien supérieur au **Briovérien**. Le matériau utilisé par les constructeurs de mégalithes est uniquement local : poudingue, quartz, schiste du Cambrien ou du **Briovérien**. Nous noterons pour mémoire que les zones granitiques de Bains-sur-Oust et du Roc-Saint-André se trouvent à la limite de notre aire d'étude et pourtant aucun de nos monuments n'est granitique.

L'emplacement de nos mégalithes est extrêmement variable : sur les crêtes, sur les pentes des collines, au fond des vallées. De même l'orientation des sépultures va du Nord-Est au Sud.

Notre densité en mégalithes est de moyenne importance, bien que nous soyons très proches de la zone à forte concentration de Saint-Just. Cependant il est intéressant de noter qu'un tiers de l'aire prospectée est boisée et ceci est un facteur important de la conservation de nos monuments.

Depuis le début du siècle, une seule allée couverte a été démolie, vers 1912, par des chercheurs de trésor : celle du Pray en Caro qui se trouvait en plein champ, était en bon état et mesurait 15 m de long.

Énumérons maintenant ces monuments, dont nous avons précisé les localisations en coordonnées Lambert ou en références cadastrales :

### 1) Les menhirs :

3 petits alignements et 13 menhirs ont été recensés, quelques monuments sont en quartz, d'autres en poudingue, la plupart sont en schiste. Leur hauteur varie de 0,40 m à 4,30 m.

— Les 3 alignements sont situés :

l'un en Guer dans les bois de **Coëplan** (X 263,5 - Y 331,2 - S n° 526),  
un autre en Monteneuf, dit alignement des Pierres Droites (X 262,0 - Y 330,0) - AK n° 10,  
un troisième en Carentoir, dit alignement de la Minardais (X 263,5 - Y 320,5).

— Les 13 menhirs énumérés par commune et par densité sont :

Saint-Laurent : 3 menhirs : — Beaumont (X 251,8 - Y 319,7)  
— Le Bourg (X 251,3 - Y 321,2)  
— Éval (X 251,0 - Y 321,9)

Monterrein : 2 menhirs : — La Piperaie (X 249,7 - Y 331,1)  
— La Maison Neuve (X 249,8 - Y 331,9)

Monteneuf : 2 menhirs : — La **Verrie** (X 262,3 - Y 331,7)  
— Le Pouiho (X 261,7 - Y 329,3)

La **Gacilly** : 2 menhirs : — La Roche Piquée (X 265,0 - Y 516,8)  
— Les Taillis (X 263,5 - Y 315,9)

Paimpont : 1 menhir : — Comper (X 266,4 - Y 351,6) - Zone I

**Quelneuc** : 1 menhir : — La Saude (X 268,8 - Y 325,6)

Ruffiac : 1 menhir : — Digois (X 252,7 - Y 322,6)

Caro : 1 menhir : — Bodel (X 253,0 - Y 326,5).

### 2) Les sépultures mégalithiques :

- a) Un seul dolmen connu : celui de Léo en Augan (X 251,4 - Y 334,4).  
Encore est-il très ruiné et son type architectural réel indéterminable.
- b) Deux dolmens de type angevin, tous deux bien connus :  
— Les Tablettes de Cournon (X 265,9 - Y 316,2), parcelle A, n° 1177 bis.  
Deux belles tables en poudingue forment le toit d'une chambre quadrangulaire compartimentée par deux supports intérieurs identiques et perpen-

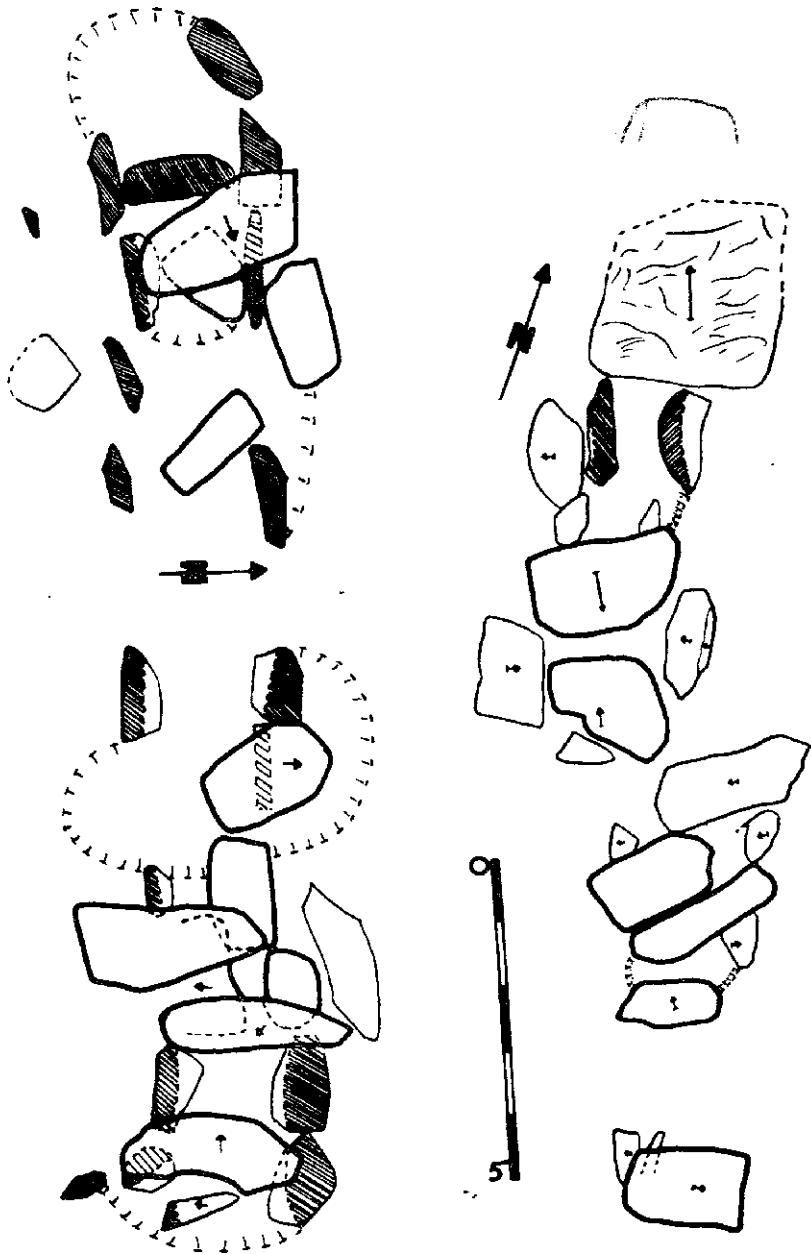


Fig. 1. Sépultures mégalithiques de la lande de Saint-Méen, la Chapelle-Caro et la Coudraie. Augan.

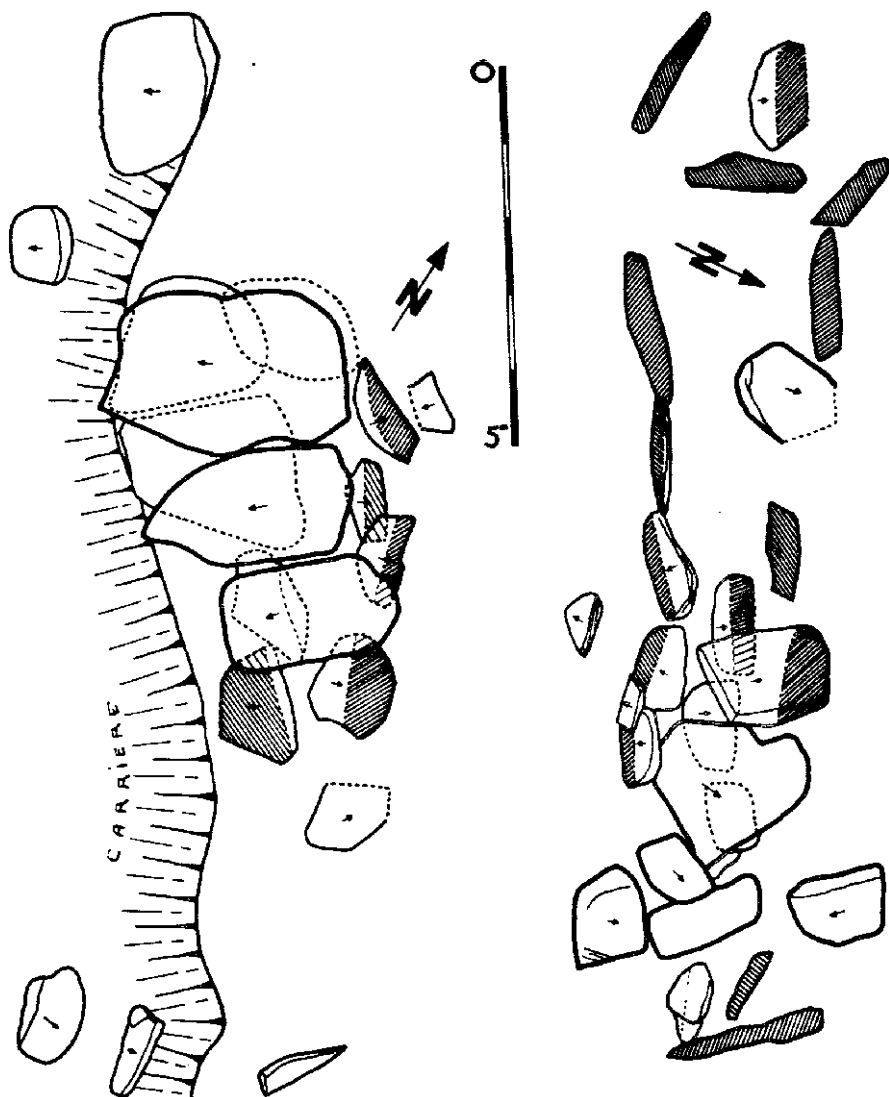


Fig. 2. Sépultures mégalithiques de la Hutte-à-Gobineau. Augan et du bois de la Voltais, Monteneuf.

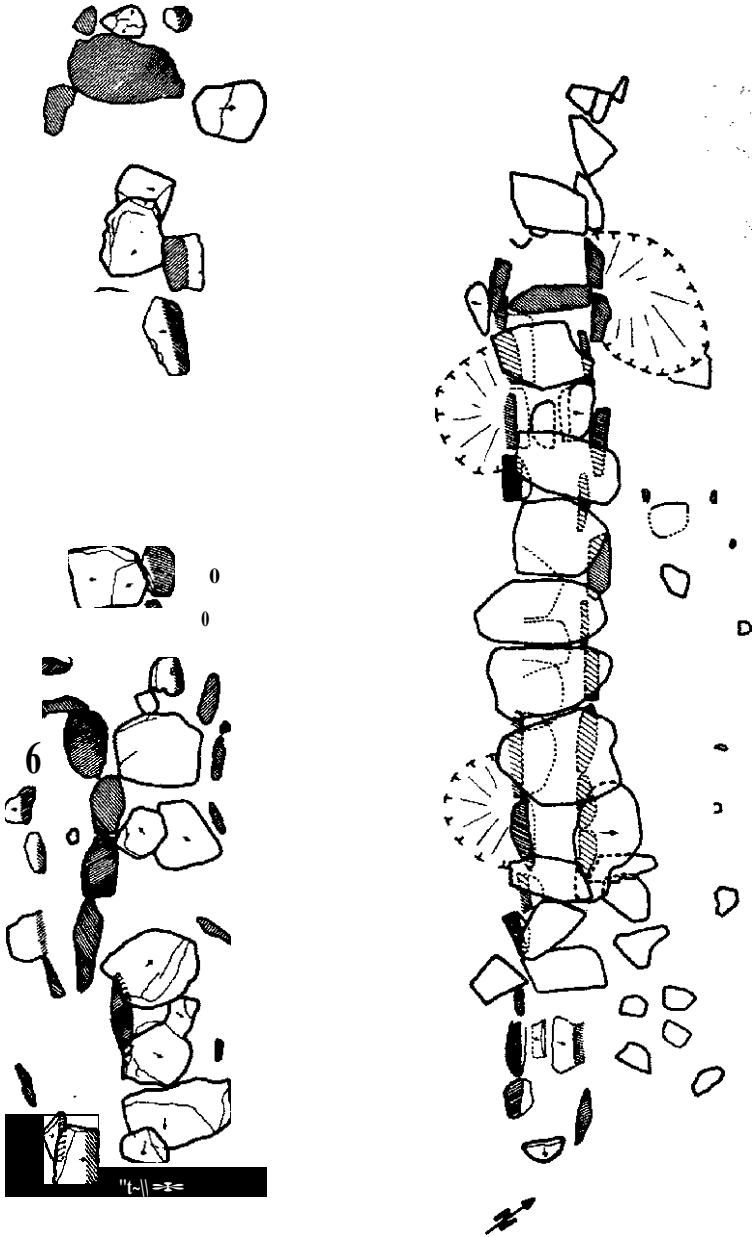


Fig. 3. Sépultures mégalithiques du Lobo et du Grand-Village (Est).

diculaires aux montants latéraux. L'antichambre moins large, moins haute s'ouvre à l'Est.

— La Ville au Voyer en La Chapelle-Caro (X 247,6 - Y 331,3), parcelle A, n° 110.

Dolmen angevin de type court dont la chambre est recouverte d'une dalle de 6 mètres sur 3. Un tertre circulaire l'entoure.

- c) Une sépulture mégalithique à entrée latérale de 25 mètres de long : Le Grand Village en Caro (X 250,4 - Y 327,1). Cette importante sépulture en quartz se caractérise par une entrée pratiquement médiane, elle a été sauvée in extremis au cours des opérations de remembrement grâce à l'intervention rapide du Directeur régional des Antiquités préhistoriques après notre découverte.

- d) 15 allées couvertes ont été recensées :

3 à Monteneuf : — Le Clos Boscher (X 261,2 - Y 329,1) dont deux dalles portent de multiples cupules.

— *La Côte* (X 261,5 - Y 330,6) AE n° 288, d'une longueur de 14 mètres.

— *La Grée Basse* (X 262,7 - Y 329,3) G n° 220, fouillée en 1976 après divers avatars.

en forêt de Paimpont : — La Brousse noire (X 266,1 - Y 52,2) Zone I.

Elle a été sauvée récemment par M. le Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques lors des travaux de reboisement de la partie domaniale de la forêt.

*Le Tombeau de Merlin* (X 265,5 - Y 325,7) est un monument ruiné dont il ne subsiste qu'une partie de la chambre.

*L'Hotié Viviane* (X 256,5 - Y 343,5) qui surplombe le « Val sans retour » mais ce petit monument serait peut-être un coffre de l'âge du bronze de 3 m x 1 m orienté Est-Ouest.

3 à Caro : — Le Closier (X 248,7 - Y 328,4), hélas bouleversée par une route.

*Le Lobo* (X 252,4 - Y 326,8) qui, avec ses 24 mètres de long est notre plus belle allée couverte de schiste. Elle est complète avec son vestibule, sa porte d'accès, sa chambre funéraire, sa cellule terminale. Trente deux montants latéraux et onze dalles de couverture sont encore en place.

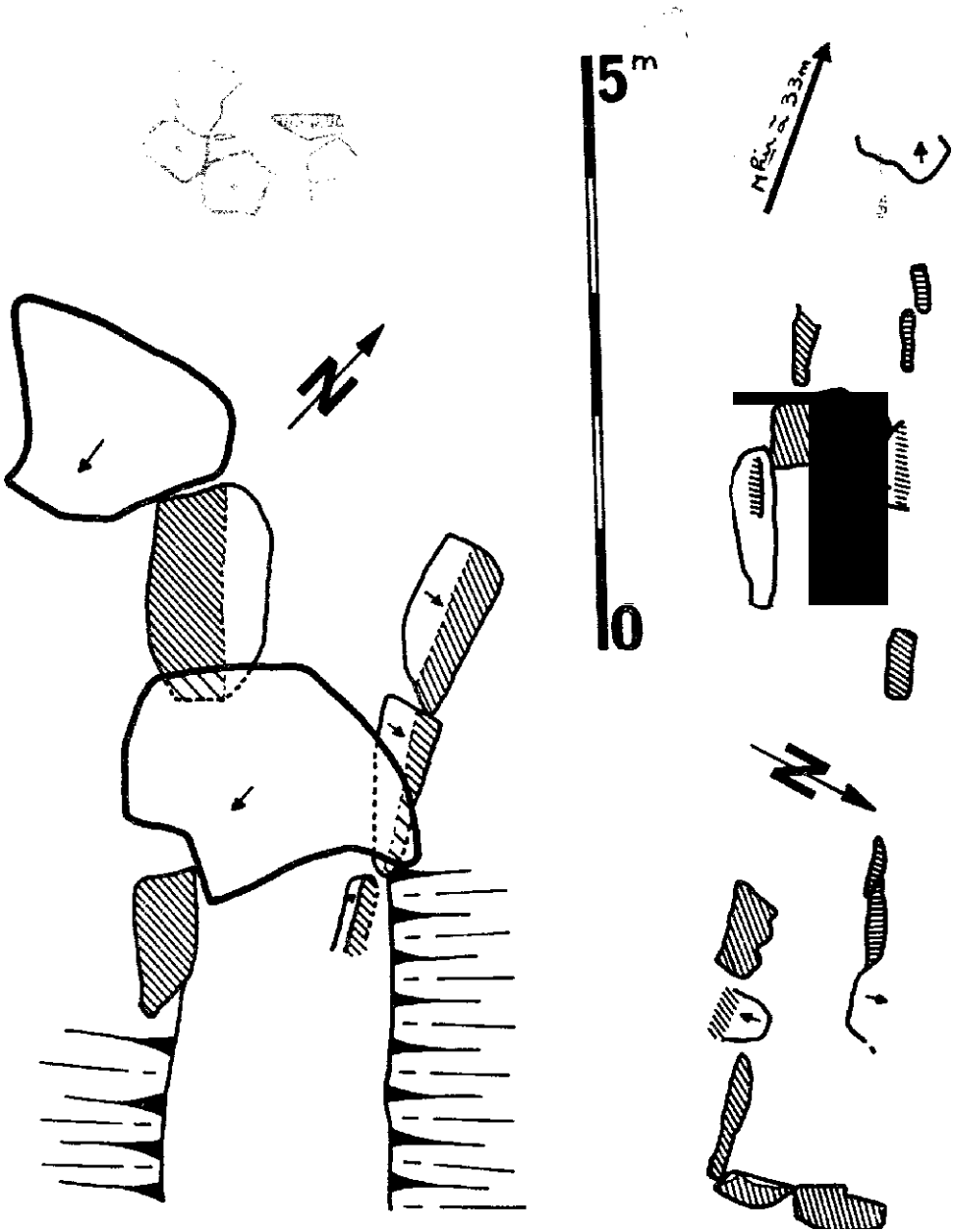


Fig. 4. Sépultures mégalithiques de la Cajal, Caro et du bois de Beaumont, Saint-Laurent.

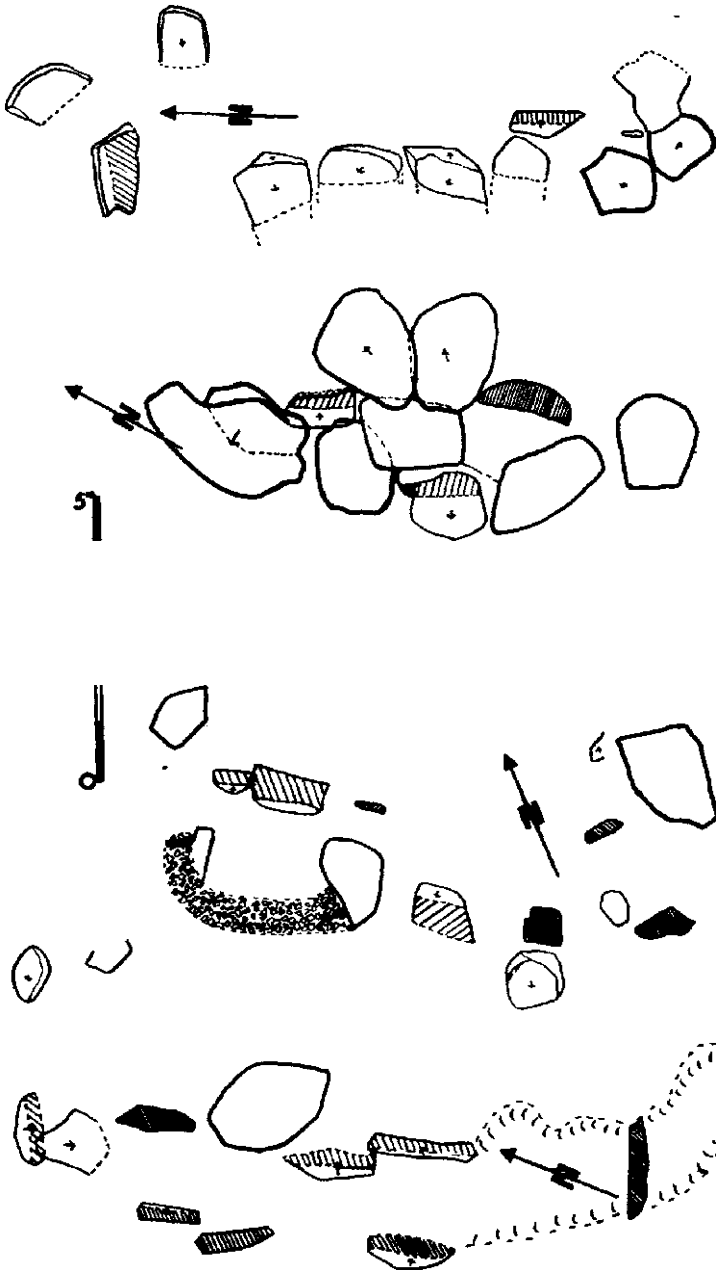


Fig. S. Sépultures mégalithiques de la Ville-Boscher, Guer ; le Clos-Boscher, Monteneuf ; le Grand-Village (Ouest), Caro et Bramblay, Campénéac.



— *Le Grand Village* (X 250,0 - Y 327,2) très minée.

1 à Guer : — *La Ville Boscher* (X 264,1 - Y 331,0) parcelle S n° 866, monument ruiné.

1 à Saint-Laurent : — à *Beaumont* (X 251,9 - Y 319,7). Proche d'un menhir indicateur, ce monument est également ruiné.

1 à Augan : — *La Coudray* (X 255,0 - Y 331,0) parcelle ZV n° 70. Le chevet de cette allée couverte, surnommée « Roche aux Fées », s'appuie sur un affleurement schisteux.

1 à La Chapelle-Caro : — Les « *Chambrettes* » (X 246,7 - Y 230,8) parcelle A n° 837, située sur la Lande de Saint-Méen, elle est en schiste de Montfort, sauf deux supports en quartz, orientée est-ouest, elle mesure 18 mètres de long.

2 sur le camp de Coëtquidan : — **Brambelay** (*Campénéac*) (X 256,6 - Y 337,4).

— *Roherman* (X 257,9 - Y 335,6), dite « niche à Gobineau » (Augan).

Ces deux monuments sont à la limite ouest du camp militaire en dehors des zones de tir. Cependant, sur notre intervention, l'autorité militaire les a protégés des exercices de Génie, par un entourage de barbelés.

Roherman a failli être rasé, il y a quelques années, lors de la percée d'une route.

Donc, au point de vue des sépultures mégalithiques, ce qui caractérise notre région est l'absence quasi totale de dolmens à couloirs, la présence de deux dolmens angevins à portique et d'une sépulture à entrée latérale, et surtout, l'importance des allées couvertes. Ceci nous amène aux constatations suivantes : c'est apparemment vers la fin du néolithique, à partir de — 2 500 avant J.-C., que des cultures mégalithiques s'implantèrent sérieusement dans notre région. D'autre part, il faut souligner l'ouverture à des influences venues du Centre-Ouest de la France, attestées sur le plan architectural par la présence dans notre secteur de deux des quelques dolmens angevins connus en Armorique.

Tous ces monuments ont, bien sûr, subi des dégradations dues aux temps et aux hommes; leurs structures extérieures ne sont pas toujours visibles. Les dalles de couverture sont absentes de toutes les petites sépultures et beaucoup des monuments existants sont bouleversés dans leur architecture.

### 3) Le Polissoir de Trézon en Monteneuf (X 259,9 - Y 330,6).

En grès violacé de 1,50 m de long sur 0,70 m de large et 0,30 m d'épaisseur, ce bloc porte trois espaces réduits parfaitement polis et un nombre important de rainures fuselées très courtes.

Décrit par L. Marsille en 1909, il gît au fond d'une excavation au milieu des landes. Nous avons eu énormément de difficultés pour le retrouver. Notre but serait de le faire acquérir par la commune de Monteneuf, mais la propriétaire de la parcelle est actuellement dans l'indécision.

Ce bref tour d'horizon des vestiges du mégalithisme montre que notre région n'est pas dépourvue d'intérêt sur le plan préhistorique. Nous nous sommes attachés plus spécialement aux allées couvertes, car elles représentaient les monuments les plus nombreux et les plus mal connus de la région; à part celle du Lobo, dont un plan sommaire avait été publié par L. Marsille (Bull. S.P.M. 1911; pp. 203-206), aucune n'avait encore été figurée de manière utile dans une publication. Notre travail de repérage a donc été complété par une campagne de relevés systématiques, menée en collaboration avec la Direction des Antiquités préhistoriques de Bretagne, ainsi que par une fouille pratiquée à l'allée couverte de la Grée Basse en Monteneuf en avril 1976.

R. Molac, R. Cahierre

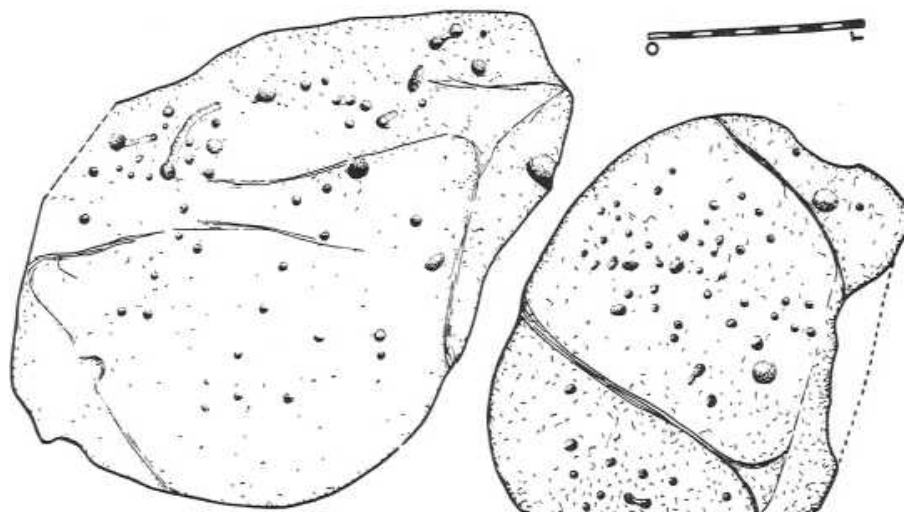


Fig. 6. Les deux tables ornées de cupules de l'allée couverte du Clos-Boscher. Monteneuf. (Relevés de terrain sous la direction de Y. M. Le Goffic et C.-T. Le Roux).

## II - La fouille de l'allée couverte de la Grée-Basse à Monteneuf

Ce petit mégalithe ignoré des inventaires archéologiques du siècle dernier fut éventré par un jeune chercheur de trésor vers 1950; il y aurait alors découvert une hache polie et deux « urnes funéraires » aujourd'hui perdues. Récemment, plusieurs personnes de la région visitèrent le monument et y recueillirent deux pendeloques, une hache polie et quelques débris de poterie, dans les déblais de l'ancienne fouille, semble-t-il. Nous remercions vivement les inventeurs d'avoir bien voulu nous remettre ces objets pour les joindre au reste du mobilier. Ces trouvailles à répétition nous amenèrent à reprendre par une fouille de sauvetage l'étude de ce site, dans le cadre de l'opération de repérage des mégalithes de la région menée avec l'Association des Amis des Monuments civils et religieux de Guer et ses environs en prévision d'un prochain remembrement.

L'allée couverte de la Grée-Basse se trouve dans un petit bosquet, à 2,6 km à l'est du bourg de Monteneuf, à quelques centaines de mètres au sud-est de l'alignement mégalithique bien connu des « Pierres droites », sur un plateau schisteux couvert de landes, de pinèdes et de maigres cultures (coordonnées Lambert II : X = 262,7; Y = 329,3).

Elle occupe la parcelle n° 309, section AK du cadastre rénové, propriété de M. et Mme **Guiblin** que nous tenons à remercier ici pour l'aimable autorisation qu'ils ont bien voulu nous accorder et pour l'intérêt qu'ils ont su prendre à ces travaux malgré leur éloignement.

La fouille a été menée en deux campagnes, du 29 mars au 3 avril et du 27 au 30 octobre 1976, avec l'aide précieuse du D<sup>r</sup> Molac, de M. Cahierre, de plusieurs enseignants de Guer et de quelques-uns de leurs élèves.

Le monument étant fort embroussaillé au départ, le premier travail a été un nettoyage général du site, suivi d'une fouille par décapage classique.

— L'intérieur de la sépulture a été entièrement vidé jusqu'au substratum avec tamisage et repérage des découvertes.

— Le tertre périphérique a été étudié par plusieurs tranchées de reconnaissance.

A la fin de la fouille, les tranchées ont été rebouchées, mais l'intérieur de l'allée a été laissé dégagé par souci de présentation.

### RÉSULTATS DE LA FOUILLE

L'allée couverte proprement dite comporte une chambre sub-rectangulaire, très allongée, légèrement renflée dans sa partie médiane, mais de

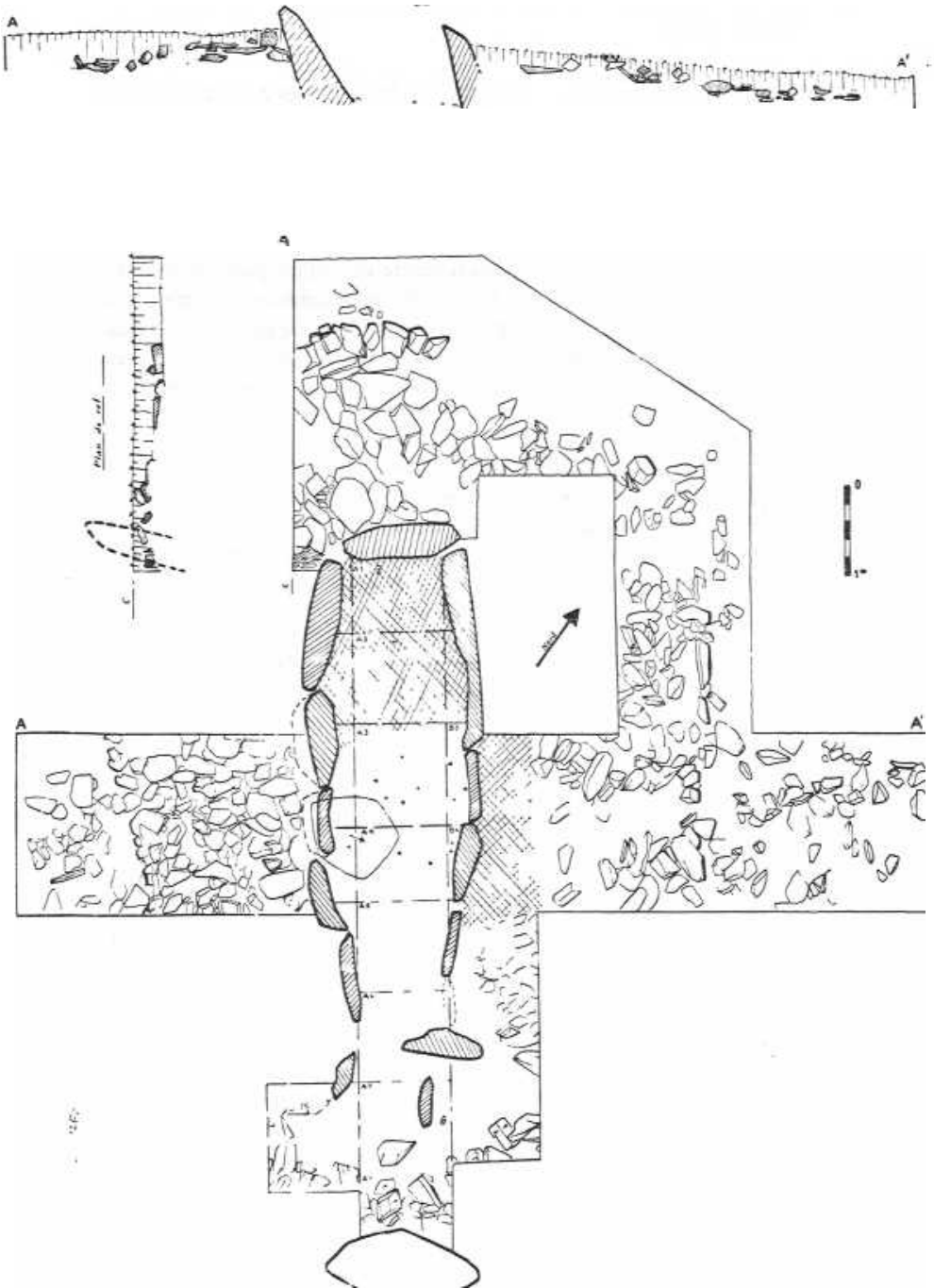


Fig. 1. — la Grée-basse, plan général de la fouille : en hachures, zones perturbées; à l'intérieur de l'allée, rappel du quadrillage de fouille et position des principaux objets (triangles : haches polies, points : pendeloques, croix : lames de silex).

dimensions modestes (longueur : 5,40 m; largeur : 1 m à l'entrée, 1,60 m au centre et 1,20 m au fond).

L'entrée est orientée au sud-ouest; elle est marquée par une dalle septale ménageant un passage étroit (largeur 0,5 m) contre la paroi sud-est et précédée d'un court vestibule largement ouvert (longueur 0,80 m), formé par deux dalles plantées dans le prolongement des côtés de la chambre.

En tout, chaque paroi est formée de 6 dalles (y compris la septa et non compris une dalle manquante pour le côté nord-ouest).

Le fond de la chambre est formé d'une grande dalle transversale.

Aucune table n'est conservée en place; une gît à plat devant le vestibule, la moitié d'une autre a été trouvée à l'intérieur de l'allée.

La hauteur interne des parois est en moyenne de 1,20 m pour la chambre et 0,60 m pour le vestibule.

La fouille a rencontré une terre argileuse mêlée de racines et d'humus, perturbée par les fousseurs et la fouille ancienne sur une quarantaine de centimètres.

Dans toute la partie distale de la chambre, fouillée anciennement, les perturbations descendaient jusqu'au substratum de schiste altéré sans aucune structure laissée en place.

Dans la partie proximale et le vestibule, un pavage sommaire en plaquettes de schiste marquait le niveau d'occupation, juste sur le substratum.

Le tertre périphérique a d'abord été étudié par une tranchée transversale complète pratiquée au niveau du milieu de la chambre; elle a révélé les restes d'un cairn modeste reposant sur le vieux sol, d'environ 0,50 m de haut et s'étendant jusqu'à près de 3 m de l'allée; il était largement étalé du côté nord-est, mieux préservé à l'opposé, mais sans aucune structure interne ni périphérique bien nette.

Devant l'entrée, la faible épaisseur du remblai et l'état très bouleversé des pierres retrouvées a montré qu'il était vain de s'attendre à trouver des éléments de cairn préservés de ce côté; aussi le décapage n'a-t-il pas été poursuivi dans ce secteur.

Derrière la dalle de chevet, par contre, les structures externes étaient mieux préservées : cairn en larges plaquettes bien délimitées à 2,20 m de la sépulture, mais sans véritable structure de parement. La limite arrondie de ce cairn a pu être suivie sur près du quart de son périmètre, jusqu'à la section transversale nord-est, ce qui laisse présumer une forme générale ovalaire.

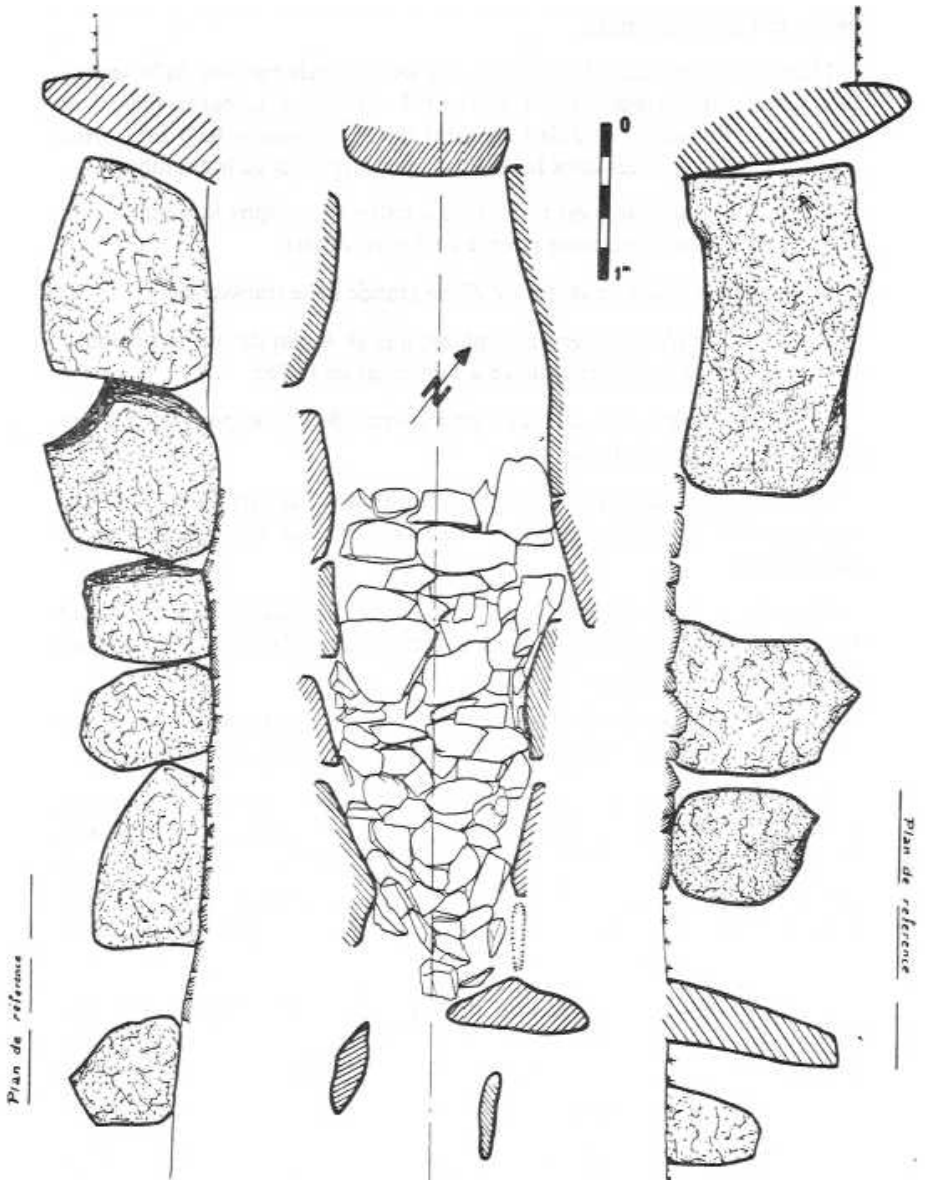


Fig. 2. Monteneuf. la Grée-basse, Plan et élévations de l'allée couverte avec la portion de dallage en place.

De l'autre côté, un taillis dense a empêché les décapages de s'étendre; mais tout laisse penser que les choses s'y passaient symétriquement aux perturbations locales près.

Le mobilier : tout le matériel recueilli en place l'a été sur le lambeau de pavage subsistant dans la chambre; mais de nombreux objets épars ont été retrouvés dans les parties anciennement bouleversées. Il comprend essentiellement :

a) céramique : très nombreux tessons difficiles à remonter par suite des manques et de la dispersion, mais où l'on peut reconnaître au moins les éléments suivants :

1 - Petit bol à fond rond probable, ouverture légèrement rentrante, bord arrondi, pâte épaisse, irrégulière, assez grossière, sommairement lissée. D. 110 mm. Zone A3.

2 - Petit bol à fond rond probable, même type de pâte que le précédent, mais forme plus évasée à bord légèrement éversé avec méplat interne. D. 110 mm. Zone A3.

3 - Grand pot à profil anguleux, fond plat probable, col légèrement concave (h = 25 mm), lèvre arrondie, pâte légèrement grumeleuse, claire en surface, noire en section. D. 160 mm. Zone A4.

4 - Très grand pot à profil franchement bi-tronconique, à surface soigneusement lissée, très fragmenté, éléments dispersés dans toute la fouille, bord droit à lèvre soigneusement équarrie par lissage. D. 30 cm environ.

5 - Fragments de quelques pots très grossiers, irréguliers, à fond plat et panse tronconique, parties hautes ignorées, pâte très grossière mais bien cuite à fort dégraissant quartzueux (fragments dispersés).

6 - Fragments d'un grand vase de forme haute à paroi **sub-verticale**, puis tronconique, fond plat, paroi épaisse de 7 mm environ, légèrement irrégulière mais bien cuite. Un fragment porte un petit téton allongé horizontalement à 40 mm sous le bord à lèvre arrondie légèrement roulée vers l'extérieur. Dimensions approchées : H 20 cm, diamètre  $\approx$  20 cm à l'ouverture, 9 cm au fond.

b) Matériel lithique :

— **Cinq haches polies dont quatre sont en dolérite du Type A :**

a - L : 122 mm, l : 47 mm, e : 25 mm, poids 230 g, talon tronqué, bords très légèrement facettés (Zone A4).

b - L : 117 mm, l : 55 mm, e : 25 mm, poids 248 g, talon pointu, l'un des bords très légèrement facetté (Zone B3).

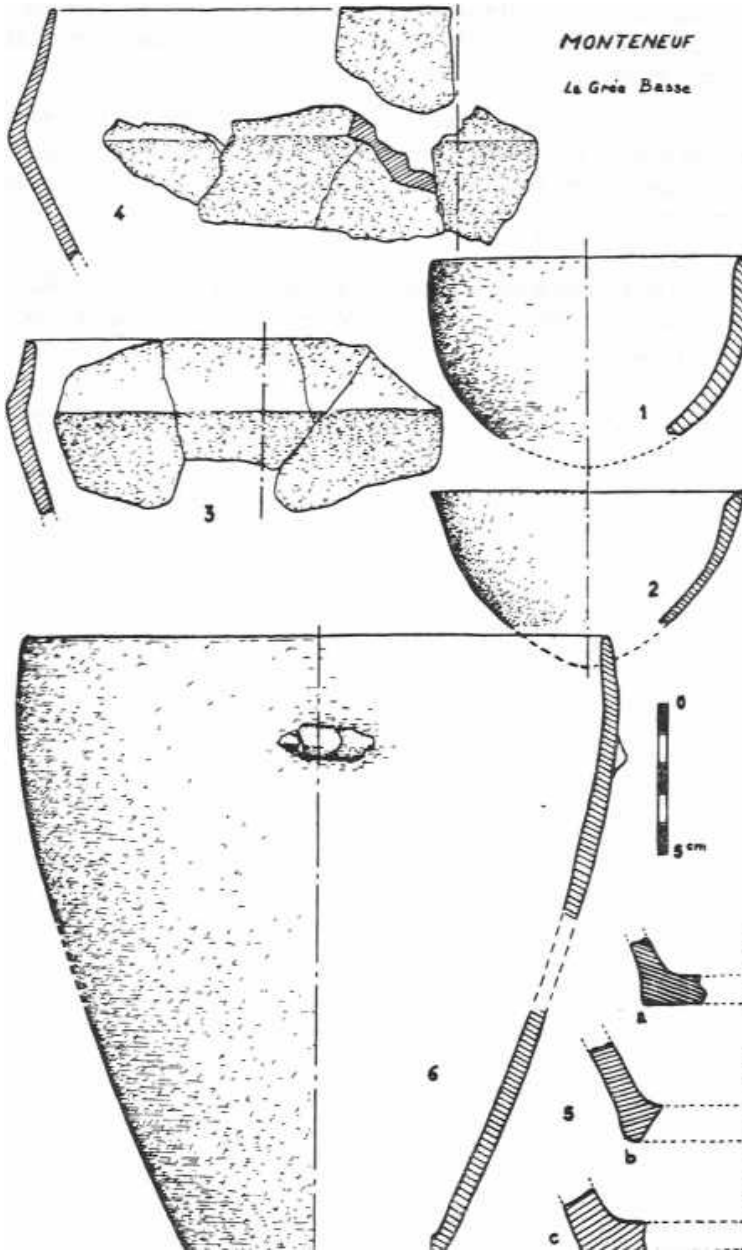


Fig. 3. ~~Monteneuf~~ la Grée-basse, principaux éléments du mobilier céramique (formes reconstituées).  
Les numéros renvoient au texte.



- c - L : 115 mm, l : 66 mm, e : 25 mm, poids 235 g, talon arrondi, tranche marquée par un méplat se suivant sans interruption sur les 2 bords et le talon (Zone A3).
- d - L : 73 mm, l : 50 mm, e : 20 mm, poids 110 g, talon tronqué, bords nettement équarris (Zone A3).
- e - hache en **chaille** gris-brun, tranchant ébréché, talon tronqué. L : 120 mm, l : 60 mm, e : 22 mm, poids 110 g (trouaille de surface antérieure à la fouille).
- Cinq pendeloques à perforation biconique dont deux sub-cordiformes en quartz blanc (f : 47 x 33 x 23 mm, poids 50 g Zone A et g : 27 x 18 x 15 mm, poids 14 g, Zone A3), les trois autres étant de simples petits galets percés de quartz impur grisâtre, découverts en surface antérieurement à la fouille (h : 51 x 36 x 14 mm, i : 35 x 30 x 16 mm et j : 23 x 22 x 9 mm).
  - Une belle série de lames en silex, souvent retouchées sur un de leurs bords, mais fréquemment brisées et retrouvées incomplètes :
    - lame entière, silex grossier gris jaune veiné, L : 92 mm. Zone B4 (k).
    - lame entière, même silex, retouchée en grattoir à l'extrémité distale, L : 87 mm. Zone B4 (l).
    - lame entière, silex gris-noir, retouchée en grattoir à l'extrémité distale, L : 77 mm. Zone A3 (m).
    - Moitié distale de lame, silex gris jaune, L : 73 mm. Zone A2 (n).
    - lame ébréchée, silex gris jaune, L : 60 mm. Zone **B1**.
    - lame brisée aux deux bouts, silex gris-brun, L : 56 mm. Zone A3.
    - Moitié proximale de lame, silex gris jaune, L : 55 mm. Zone A1.
  - Armature de flèche tranchante trapézoïdale à base large et retouches latérales abrupte en silex gris, L : 24 mm, l : 16 mm, zone A3 (o).
  - Petite armature de flèche tranchante sub-trapézoïdale irrégulière, silex gris-clair, L : 17 mm, l : 14 mm, trouaille de surface (p).
  - Quatre petits fragments de lame dont l'un retouché (q), zone A3, les autres étant de provenances diverses.

c) Divers :

La fouille a été remarquable par la très faible quantité de charbons de bois récoltée, **malgré** une recherche soignée; elle semble insuffisante pour tenter une datation par le radiocarbone.

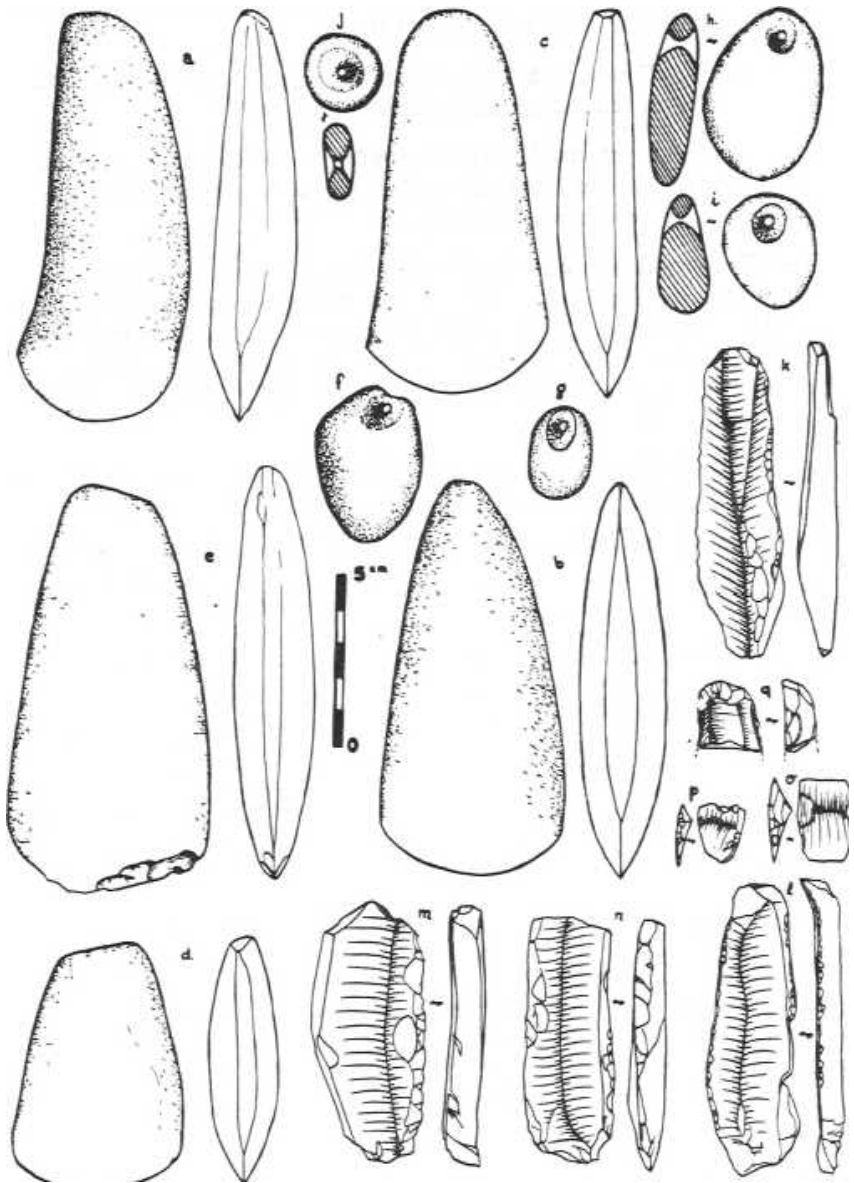


Fig. 4. Monteneuf, la Grée-basse, principaux éléments du mobilier lithique.

## CONCLUSIONS

La petite allée couverte de la Grée-Basse apparaissait d'emblée comme assez représentative du **mégalithisme** tardif de l'est de la Bretagne intérieure. On notera simplement l'absence de la cellule terminale, caractéristique fréquente sans constituer la règle sur les allées couvertes armoricaines.

Le mobilier, dont on n'a plus guère que des lambeaux, apparaît comme extrêmement intéressant par la variété morphologique de la céramique : bols à fond rond côtoyant des « pots-de-fleurs » à fond plat et des vases à profil anguleux plus ou moins franchement bi-tronconiques rappelant de très près les formes de style « Kerugou » ou « Quessoy » à la limite du Néolithique moyen et du Néolithique final armoricain. Les formes hautes à boutons horizontaux ne vont pas sans rappeler, comme les formes anguleuses du reste, certaines composantes du Néolithique récent du Centre-Ouest de la France et l'on peut en particulier faire d'intéressants rapprochements avec la poterie récemment mise au jour par M.-J. L'Helgouach dans les sépultures mégalithiques de l'île Briand au Lion d'Angers (Maine-et-Loire). On regrettera simplement que les conditions de fouille de sauvetage n'aient pas permis à Monteneuf de mieux préciser, par une datation radiocarbone, la position chronologique de cet ensemble qui paraît malgré tout homogène.

C.-T. Le Roux, Y. Lecerf et M. Le Goffic